

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS511

présenté par

M. Descoeur, M. Reda, M. Marleix, M. Jean-Claude Bouchet et M. Viala

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.